

APPEL À PROJETS

Ateliers temporaires artistiques

2 durées proposées : 6 mois ou 3 mois

Villa Belleville – Résidences de Paris Belleville

23 rue Ramponeau, Paris 20^e

Périodes des résidences :

15 juillet – 8 octobre 2026 / 3 mois

9 octobre 2026 – 4 janvier 2027 / 3 mois

15 juillet 2026 – 4 janvier 2027 / 6 mois

Date limite de candidature : le lundi 20 avril 2026 inclus

L'association AGETA/collectif Curry Vavart met à disposition des artistes et collectifs des espaces de travail dans des bâtiments dont elle assure la gestion, l'animation, l'entretien et le gardiennage. Dans le cadre du marché d'animation et de gestion de la Mairie de Paris pour le site de la *Villa Belleville – Résidences de Paris Belleville*, l'AGETA développe un programme de résidences. L'AGETA accueille toutes les disciplines des arts visuels et de l'artisanat d'art. Les artistes sélectionné·es bénéficient d'un accompagnement selon leurs besoins : aide technique à la production, à la promotion, à la diffusion.

Dans le contexte du foncier parisien rare et cher, le programme de résidences de *Villa Belleville - Résidences de Paris Belleville* sera un soutien à la création artistique, professionnelle émergente, en proposant en plein cœur de Paris des espaces de travail accessibles.

I - PROFIL DES CANDIDAT·ES

Le programme d'accueil s'adresse à tous·tes les artistes, sans limite d'âge, qui peuvent attester d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

For international artists : English-written applications are accepted.

Les artistes seront sélectionné·es sur dossier et devront présenter un projet à développer durant leur résidence ou avoir un projet d'exposition. Les critères de sélection reposeront sur la pertinence et la qualité du projet, son élaboration ou son devenir pendant la résidence.

II – MODALITÉS D'ACCUEIL

1. Durée des accueils en résidence :

- 1^{ère} session de **3 mois** : du **15 juillet au 8 octobre 2026**
- 2^e session de **3 mois** : du **9 octobre 2026 au 4 janvier 2027**
- Session de **6 mois** : du **15 juillet 2026 au 4 janvier 2027**

2. Un atelier individuel

NOUVEAUTÉ

Pour la première fois, les artistes bénéficieront gratuitement d'un atelier individuel pour toute la durée de la résidence.

Les ateliers proposés mesurent entre 20m² et 33m². Ils se répartissent dans les allées de la *Villa Belleville - Résidences de Paris Belleville*. Ce sont des espaces de travail individuels où les artistes pourront librement mener leurs projets.

Ils seront attribués aux artistes par l'équipe coordinatrice selon les pratiques et les besoins de chacun·e.

Les artistes s'engageront par une convention qui fixera la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil ainsi qu'un état des lieux d'entrée.

2. L'usine et les ateliers techniques

L'Usine se compose d'ateliers techniques, partagés et équipés (sérigraphie, gravure, céramique, bois, volume, édition et une cuisine semi-professionnelle) pour accompagner les artistes dans leurs projets artistiques. Le détail des outils disponibles est visible sur le site www.villabelleville.org. Le programme de résidences offre leur libre accès selon les disponibilités des artistes coordinateur·rices.

3. Un programme d'accompagnement



Dans le cadre de leur résidence, les artistes bénéficient également de différents accompagnements :

- Une mise à disposition d'outils et de savoirs : les membres de l'équipe seront des interlocuteur·rices privilégié·es permettant un suivi individualisé au sein de la *Villa Belleville - Résidence de Paris Belleville* ;
- Une aide au développement et à la diffusion de leur travail artistique: rencontres avec des professionnel·les du monde de l'art, organisation d'événements portes-ouvertes, etc. ;
- Un cycle de rencontres destinés à la professionnalisation des artistes (régime social et fiscal des artistes-auteurs, recherches de financements, etc.) ;
- Un relai de diffusion des actualités des artistes résident·es auprès de notre réseau et de nos partenaires ;
- **Une exposition collective et des ateliers ouverts sera organisée en fin de résidence au sein de la Villa Belleville.**

III - ACTIONS CULTURELLES ET LIEN SOCIAL

Le programme d'actions culturelles et lien social favorise la découverte des arts plastiques et le partage de savoirs entre les artistes de la *Villa Belleville - Résidences de Paris Belleville* et les habitant·es. L'association travaille en ce sens avec des structures culturelles, institutionnelles, scolaires, sociales ou associatives locales.

Les artistes en résidence seront amené·es à accueillir ponctuellement les habitant·es dans leur atelier pour une visite. Par ailleurs, des ateliers de pratiques artistiques rémunérés pourront être menés par les artistes.

Cet engagement pourra prendre une variété de formes et sera pensé en collaboration avec les coordinatrices de projets de l'association et selon les possibilités de chacun·e.

Les candidatures offrant des perspectives d'investissement auprès de nos publics et de notre territoire seront privilégiées.

IV - DATES D'ADMISSIBILITÉ

Les dossiers doivent être envoyés **impérativement jusqu'au 20 avril 2026 inclus** par mail à l'adresse suivante:
contact@villabelleville.org

Préciser dans l'objet du mail la durée de résidence souhaitée :

- « Programme de résidences Villa Belleville 6 mois »
- « Programme de résidences Villa Belleville 3 mois
[préciser la session demandée] »

La commission de sélection se réunira au mois de juin pour **une entrée dans les ateliers le 15 juillet ou le 9 octobre 2026.**



Un accusé de réception sera systématiquement envoyé dans un délai de 7 jours. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de nous renvoyer votre dossier de candidature.

V - DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de **10 pages maximum** devra être sous la forme d'un **fichier PDF** (d'un poids maximum de 10 Mo) et sera organisé comme tel :

Page 1 :

- CV de l'artiste (ou du collectif)

Page 2 :

- Texte de présentation du travail et du projet spécifique à la résidence.
- **Préciser l'occupation et l'usage spatial que vous ferez de l'atelier** au vu de votre projet (calendrier prévisionnel de la résidence, surface nécessaire)
- **Développer un exemple d'atelier d'une durée de 2 ou 3h**, en lien avec votre pratique, que vous pourriez mener dans le cadre du programme d'actions culturelles et lien social que nous développons. Détailler : Médium / format / âge du public

Pages 3 à 10 : Visuels de vos réalisations

En pièce jointe : 1 document attestant du parcours professionnel ou en voie de professionnalisation (ex. diplôme, document administratif...)

IX - FICHE TECHNIQUE

Les ateliers mis à disposition se trouvent au 23, rue Ramponeau, 75020 Paris. Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires, d'espaces de convivialité, d'une cuisine et d'espaces de travail partagés accessibles à tous·tes selon les disponibilités, ainsi que d'un espace d'exposition.

X - POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

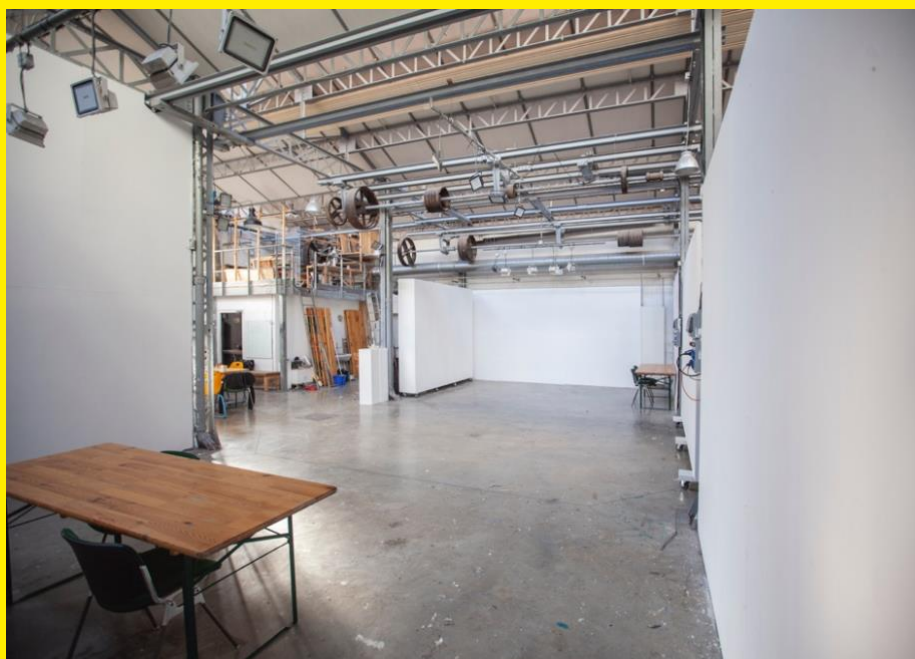
contact@villabelleville.org

(objet : Question sur le programme de résidences)

XI - PHOTOGRAPHIES ET PLAN DE LA VILLA BELLEVILLE - RESIDENCES DE PARIS BELLEVILLE



Un atelier type des allées



Vue des espaces polyvalents de l'Usine

Plan de la Villa Belleville

